

« L'EPS du temps présent » : nouveaux enjeux, nouveaux regards,  
nouveaux défis ? (années 1990-2021)

*Journée d'études, UFR STAPS de Liévin, Université d'Artois,  
Mardi 6 décembre 2022, amphi 3  
Possibilité de suivre la journée en distanciel  
Capsules vidéo disponibles sur le site de la SFHS en janvier 2023*



L'EPS a désormais atteint « l'âge de sa majorité<sup>1</sup> ». Si son histoire a souvent mis en exergue ses fragilités (conceptuelles et identitaires notamment), elle a aussi démontré que, depuis les années 1980 notamment, son authenticité et sa légitimité scolaires ne pouvaient plus être mises en doute, et que la capacité de ses enseignants à répondre aux missions du système éducatif – tout en cultivant une singularité disciplinaire – constituait l'un des invariants de son identité<sup>2</sup>. Or l'EPS « du temps présent »<sup>3</sup>, dans ses finalités, conceptions et pratiques pédagogiques, résulte à la fois d'une construction historique plus resserrée dans le temps et d'un renouvellement des processus de scolarisation, de sportivisation et de formation des enseignants qui la caractérisent. Ces mécanismes pouvant être revisités à l'aune des projets politiques, des nouveaux défis de l'École du XXI<sup>e</sup> siècle et des adaptations locales nécessaires à la prise en compte de l'hétérogénéité des publics scolaires et des conditions de pratique.

En quoi, au cours de ce siècle, l'analyse des réformes et programmes scolaires successifs, des pilotages académiques (celui de l'académie de Lille ici) et des conséquences sur l'enseignement de la discipline dans les établissements scolaires reflète-elle une EPS à géométrie variable ?

L'histoire récente ne semble pas faire « *découvrir les mêmes paysages et ne conduit pas aux mêmes conclusions, suivant qu'on parcourt l'espace du haut, c'est-à-dire de l'État, vers le bas, ou, au contraire, du bas, des individus qui se regroupent, vers le haut* »<sup>4</sup>. La diversité des regards portés au cours de cette journée (par le choix des échelles retenues :

---

<sup>1</sup> Déclaration de Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, sur les mesures en faveur de l'éducation physique et sportive à l'École, Paris le 7 juin 2001.

<sup>2</sup> Olivier Chovaux et Jean Bréhon (dir.), *Études sur l'EPS du second Vingtième siècle (1945-2005)*, Artois Presses Université, coll. Cultures sportives, 2009.

<sup>3</sup> « *L'histoire du temps présent n'est pas l'histoire impossible de l'actualité ou de l'histoire en train de se faire au moment où elle se fait (René Rémond), ce n'est pas l'histoire du moment présent mais l'histoire d'un temps qui nous est présent, quels que soient la distance, l'éloignement de la durée et des ans, la période académique considérée* ». Roussellier Nicolas, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 37, n° 1, 1993, pp. 139-141.

<sup>4</sup> Antoine Prost, Conclusion, dans : Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 671-682.

macro, méso, micro), permettra de questionner le degré d'appropriation par les acteurs des nouveaux enjeux professionnels du moment : celui de la contribution de l'EPS aux parcours de formation des élèves, de l'utilisation et de la variété des formes de pratique retenues, et de l'évolution des gestes professionnels des enseignants notamment.

# PROGRAMME

Matinée. 9h-9h30. Accueil des participants

## **9h30-10h15. Propos introductifs**

Pierre Schneider, *Professeur des Universités, Directeur du CREHS*

Olivier Chovaux, *Professeur d'histoire contemporaine, CREHS, Université d'Artois*

Un représentant du groupe EPS, IGESR

## **10h15-10h45. EPS, sport et activités physiques, un changement de paradigme des politiques publiques ?**

Daniel Zielinski, *IGESR*

## **10h45-11h15. « Les enjeux contemporains du système éducatif français au regard de l'histoire de l'éducation »**

Jean-François Condette, *Professeur d'histoire contemporaine, IRHIS, Université de Lille*

Notre système éducatif s'est profondément transformé depuis quelques décennies. La presque généralisation des études secondaires puis supérieures, par la seconde vague de massification (années 1980-2000 environ), condensée dans la formule célèbre « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac », en est le signe le plus manifeste mais on pourrait également insister sur la place nouvelle de l'enfant et de l'adolescent dans la famille et la société ou sur les redoutables concurrences qu'exercent désormais les nouveaux « médias » dans l'accès à l'information et à ce qui est présenté comme des « savoirs ». Ces mutations rapides et majeures ne sont pas sans générer un certain nombre de tensions et sans réactiver un certain nombre d'enjeux plus ou moins nouveaux. On peut penser ici à la question du maintien de fortes inégalités de réussite et d'orientation, à celle de la définition des savoirs « indispensables » à faire acquérir aux élèves ou à celle du recrutement et de la formation des enseignants.

## **11h15-11h45. « L'éducation physique scolaire et ses rapports revisités avec les mondes sportifs entre 1981 et 2022 »**

Michaël Attali, *Professeur des Universités, Université de Rennes 2, VIPS2*

Jean Saint-Martin, *Professeur des Universités, Université de Strasbourg, PSMS (URCA)*

Au cours de ces quarante dernières années, l'espace éducatif concernant les pratiques physiques s'est complexifié. L'Éducation Physique et Sportive (EPS) a évolué parfois d'une manière considérable au regard des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) servant de supports à son enseignement. Si, sur le plan institutionnel, on assiste à une diversification des APSA dans les programmes et les programmations des établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré, de nombreuses divergences nourrissent les débats professionnels quant à la nécessité ou non d'enseigner telle ou telle pratique corporelle. De manière corollaire, de nombreux acteurs ont émergé envisageant de faire du sport un levier éducatif à des fins d'intégration sociale. Cette situation pose ainsi des questions à propos de la place du sport, de ses fonctions et de la répartition des prérogatives. Au-delà des constats, cette communication vise à interroger la diversification culturelle qui caractérise le champ de l'éducation scolaire, périscolaire ou extrascolaire entre 1981 et 2022.

## **11h45-12h30. Échanges entre les intervenants et les participants**

## Après-midi. 14h. Accueil des participants

### **14h-14h30. « Enseigner l'éducation physique et sportive, encadrer et animer le sport scolaire au sein de l'Académie de Lille : identités et singularités d'une discipline et de ses acteurs », Projet HILEPSALI, rapport d'étape intermédiaire**

Noémie Beltramo, *Maître de conférences en STAPS, Textes et Cultures, Université d'Artois*

Jean Bréhon, *Maître de conférences en STAPS, Textes et Cultures, Université d'Artois*

Bien que de nombreux travaux portent sur l'identité scolaire de l'EPS, peu d'entre eux mobilisent l'échelle académique pour identifier des spécificités régionales. Cette histoire vue d'un peu plus bas permet de repérer l'influence du territoire sur cette identité renouvelée au prisme des évolutions du système éducatif, des caractéristiques des jeunes, des conceptions des différents acteurs de l'EPS ou encore des politiques sportives (locales). Autrement dit, les singularités de cette discipline, de son enseignement et de l'encadrement du sport scolaire, et leurs transformations, dans l'Académie de Lille peuvent ici être analysées depuis les années 1990 à travers les trajectoires et activités professionnelles des IA-IPR EPS de cette académie et d'un travail monographique (en cours) mené dans des établissements représentatifs de celle-ci.

### **14h30-15h00. « Regards en Académie sur le parcours de formation en EPS : vers l'excellence inclusive pour chaque élève »**

Florence Durnerin, *Inspectrice d'Académie, IPR, Académie de Lille*

Delphine Plancq, *Inspectrice d'Académie, IPR, Académie de Lille*

Le cadrage national de l'EPS autour de finalités communes assure la mise en cohérence et la permanence de notions (objectifs/compétences/attendus) pour tous les élèves tout au long de leur scolarité. En même temps, l'ensemble du système éducatif évolue vers une plus grande personnalisation des parcours et une éducation au choix des élèves. Ceci se traduit en EPS par une structuration et une diversification de l'offre de formation et des

marges d'autonomie plus importantes accordées aux équipes pédagogiques. Dans l'Académie de Lille, les IA-IPR EPS assurent le pilotage de ces trois dimensions.

### **15h00-15h45. Échanges entre les intervenants et les participants**

### **15h45-16h30. Propos conclusifs**

Olivier Chovaux, *Professeur d'histoire contemporaine, CREHS, Université d'Artois*

Sébastien Jakubowski, *Directeur de l'INSPE Lille Hauts-de-France*

Un représentant du groupe EPS, IGESR

### **Comité d'organisation**

Noémie Beltramo, *Maître de conférences en STAPS, Université d'Artois, Textes et Cultures (UR 4028)*

Jean Bréhon, *Maître de conférences en STAPS, Université d'Artois, Textes et Cultures (UR 4028)*

Olivier Chovaux, *Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Artois, CREHS (UR 4027)*

François Da Rocha, *Docteur en histoire contemporaine, CREHS (UR 4027)*

Caroline Leroy, *PRAG EPS, Doctorante en STAPS, CREHS (UR 4027)*

**Contacts :** [noemie.beltramo@univ-artois.fr](mailto:noemie.beltramo@univ-artois.fr) ; [jean.brehon@univ-artois.fr](mailto:jean.brehon@univ-artois.fr) ; [olivier.chovaux@univ-artois.fr](mailto:olivier.chovaux@univ-artois.fr)

